



PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 7 juin 2016

Monsieur Renault-François Lortie
Gaz Métro
1717, rue du Havre
Montréal (Québec) H2K 2X3

Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à Bécancour

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

- Historique des prix du gaz naturel et du GNL par mois au cours des 10 dernières années (distinguez le marché à court terme et les prix moyens des contrats d'approvisionnement fixes). Identifier les «pointes » de prix maximales.
- Faire un tableau illustrant par année la capacité vs la demande du gaz naturel de votre réseau de Bécancour pour les 10 dernières années.
- Quelle est votre évaluation des besoins en gaz naturel du parc industriel de Bécancour pour les 20 prochaines années?
- À la lumière de ces besoins prévisibles, précisez quand sera-t-il nécessaire d'envisager une augmentation de votre capacité de distribution en gaz naturel vers le parc industriel et la région de Bécancour. Par quel moyen pensez-vous satisfaire la demande additionnelle en gaz naturel dans cette région?
- Combien a coûté la construction d'un oléoduc sous-fluvial pour approvisionner le parc industriel de Bécancour? En quelle année les travaux ont-ils été réalisés? Préciser l'historique de ces travaux.

Quels seraient les coûts d'un projet similaire réalisé en 2018?

Une traversée du fleuve à un autre endroit entre le lac St-Pierre et Bécancour pourrait-elle être envisagée? Des coûts inférieurs à la précédente hypothèse pourraient-ils en résulter?

- Quels serait présentement le coût d'une augmentation de votre capacité de distribution de gaz naturel du côté du parc industriel de Bécancour par une traversée sous-fluviale pour pouvoir répondre aux seuls besoins de TCE en période de pointe hivernale? Préciser l'importance de l'ajout de capacité qui serait nécessaire, dans un tel scénario.

Votre réponse doit être acheminée le plus tôt possible, et ce, afin d'alimenter les centres de consultation permettant au public d'obtenir l'information nécessaire à la rédaction de leur mémoire. Aussi, afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 juin prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Lortie, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission